



SYNDICAT FRANCILIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# MÉDIAPOST ROISSY PFM : DE NOUVEAUX RÉGIMES DE TRAVAIL !

Depuis plusieurs mois, voire années, la CFDT a pointé des problématiques d'organisation de travail, d'iniquités à Roissy en Brie. Plusieurs conflits en ont découlé car l'entreprise n'entend pas le message de détresse de son personnel ! Dernièrement la CFDT a interpellé la direction sur des mesures unilatérales qu'elle a prises vis-à-vis des salariés impactant leur situation personnelle, sur le non-respect du protocole de sortie de conflit et la non mise en place de groupe de travail ou réunion avec les salariés dans chaque service pour revoir les dysfonctionnements dans l'organisation de travail. La seule réponse positive, Médiapost propose de revoir les régimes de travail autour de trois scénarios ! Petit retour sur de l'audience plénière du 3 mai 2019.

## Les trois scénarios sur les régimes de travail :

La CFDT vous en fait une rapide analyse avec son appréciation sur les trois régimes de travail proposés.

■ Nous évacuons après sondage avec nos adhérents et militants du scénario « **modèle2** » car c'est un travail sur deux semaines du mardi au samedi inclus (35H) -2 fois cinq jours. Quid du respect de la vie familiale en travaillant tous les samedis !

■ **Le « Modèle 1 »** Première semaine de six jours - 39H - puis un **repos de deux jours dimanche et Lundi** : 72H en incluant le samedi après-midi, le dimanche et lundi. La deuxième semaine 4 jours travaillés - 31h - puis **repos le samedi et dimanche** : soit 48H.

Le lundi matin suivant vous reprenez votre activité et ainsi de suite les autres semaines. Un samedi sur deux de libre et un lundi sur deux de libre par quinzaine !

■ **Le « Modèle 3 »** Première semaine de cinq jours - 35h - puis **repos le dimanche** : 48H en incluant le samedi après-midi, le dimanche et le lundi matin. Le lundi après-midi vous reprenez l'activité de la deuxième semaine. Deuxième semaine du lundi au vendredi cinq jours -35H- puis **repos de trois jours (72H) samedi, dimanche, lundi**. Un vrai repos de trois jours par quinzaine !

Les trois régimes proposés sont alternatifs une semaine matin et une semaine après midi. Nous aurons des revendications sur les scénarios proposés lors de la prochaine séance de négociation (on espère), notamment sur la conception des heures non travaillées et des repos journées non travaillées ! L'entreprise souhaite une prise de service à 6h, nous voulons en négocier les modalités car tous les salariés ne sont pas véhiculés. Pour l'heure, la CFDT préconise le scénario N°3 - 35h, qui donne réellement un repos de trois jours, donc 72H. Mais le choix restera définitif au regard des attentes des salariés mais aussi d'un vote avec bulletin et non un simple questionnement !

## L'organisation du travail à Roissy PFM :

La CFDT n'est pas convaincue que seules les modifications des horaires de travail amélioreraient les conditions de travail ! En effet il serait incohérent de mettre de nouveaux horaires de travail sans parler de l'organisation de travail dans les différents secteurs ou services ! Les salariés ont toujours mis en avant les problématiques d'organisation de travail, de respect des délais de prévenances, de pauses, de modulation ou sous modulation, des affectations unilatérales, de respect de la vie personnelle et privée, de transport et co-voiturage, de reconnaissance dans l'entreprise.... etc. La liste est longue !



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C  
23 rue d'Alleray 75015  
Paris Tél : 01 40 29 82 00  
Fax : 01 40 29 82 10  
contact@cfdt3c.org  
www.cfdtsf3c.org



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Lors du protocole de sortie de conflit, la CFDT s'est engagée avec la direction de reposer l'organisation de travail autour de réunions avec les personnels. De plus nous avons comme accord le respect de 10 min de pause toutes les 2h de travail. Quid de cette mesure dans les nouveaux régimes de travail ! La Pause est de 20min !

La CFDT revendique que des groupes de travail se mettent en place pour avancer avec les salariés sur tous les irritants (problématiques du quotidien) de la PFM et mettre de vraies solutions en phase pour revoir l'organisation de travail dans son ensemble, mais aussi répondre aux attentes des salariés. Sans cela, c'est voué à l'échec !

Ces groupes de travail devront également plancher sur les problématiques de flux, de la gestion en approvisionnement, de gestion du parc machines DUPLO, de gestion des stocks, les Racks, le système de gerbage (outils, hauteurs...), des contenants (CV 300, CE 30...) des dysfonctionnements avec les clients (La Poste et les plateformes...), bref tous ces points de désorganisation que maîtrisent les salariés et auxquels ils peuvent apporter des solutions. Là aussi les groupes de travail auront leur utilité...

La CFDT revendique d'ores et déjà de revoir l'accord Méca, car il n'est plus adapté à la réalité de l'activité de Roissy. Cela permettra de résoudre les dysfonctionnements récurrents pour les salariés comme les primes, les promotions, les repos... mais aussi la modulation, car pour la CFDT, elle est obsolète et par accord on peut l'annuler pour le centre de ROISSY. Même si cela déroge aux règles au regard des autres centres, la spécificité francilienne peut et doit être retenue ! N'oublions pas que la loi autorise les heures supplémentaires défiscalisées, et l'entreprise aurait peut-être un intérêt particulier surtout sur la sous-utilisation du parc machine. En même temps l'entreprise résoudrait les sous effectifs et les problèmes de recrutement !!!

### Pour Conclure :

Nous prenons acte que Médiapost a entendu en partie le message des salariés et de la CFDT. Nous demandons que la direction produise un calendrier de négociations pour les organisations syndicales. Nous revendiquons dans ce calendrier, des bilatérales pour réellement entrer dans les détails du projet. Nous réclamons la mise en place de groupes de travail pour aborder tous les sujets pointés et permettre aux salariés qui le souhaitent, de s'associer pour résoudre tous les problèmes rencontrés. En dernier lieu la CFDT imposera le passage de cette nouvelle organisation de travail en CSE-SSCT qui est devenue l'instance permettant de valider toutes nouvelles organisations de travail. A suivre...



CFDT SF3C  
23 rue d'Alleray 75015  
Paris Tél : 01 40 29 82 00  
Fax : 01 40 29 82 10  
contact@cfdfs3c.org  
www.cfdfs3c.org

S'ENGAGER POUR CHACUN,  
AGIR POUR TOUS !

